

Compte rendu du Conseil Départemental d'action sociale du 1^{er} octobre 2015

Notre second CDAS de l'année s'est donc déroulé le 1^{er} octobre 2015. Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le président a répondu que le pire était à venir, que malgré les restrictions budgétaires les crédits de l'action sociale par agent progressent, qu'il préfère voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide...

Il a précisé (chacun ses analyses,,,) que la nôtre était légitime, mais la sienne aussi...

Nous sommes donc passés à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2015
- Approbation du Règlement Intérieur
- Compte-rendu du CNAS du 7 juillet 2015
- Compte-rendu de l'activité 2014 de la délégation de l'Eure
- Point sur les Crédits d'Actions Locales
- Point sur la restauration
- Point sur les dossiers en cours (CESH 6-12 ans, formation des membres du CDAS et dématérialisation des Titres restaurant)
- Questions Diverses

1) Approbation du Procès Verbal du 23 avril

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du Règlement Intérieur

Le secrétariat général a proposé au niveau national plusieurs modifications du règlement intérieur des CDAS , plusieurs de nos observations ont été entendues, cependant sur un point essentiel nous demeurons en désaccord . Il s'agit de l'article 19 qui jusqu'à présent prévoyait une élection du délégué de l'action sociale par les membres du CDAS alors que désormais seul sera pris l'avis des membres du CDAS avec décision finale au président.

Solidaires Finances considérant ce point comme un recul a voté contre le règlement intérieur qui ne pouvait pas être amendé en local.

3) Compte rendu du CNAS du 7 juillet 2015

Les organisations syndicales avaient quitté la séance après avoir lu une déclaration commune.

En effet, encore 15 suppressions d'emplois annoncées dans les délégations, et plus généralement la remise en cause des moyens alloués aux associations.

Bien entendu le président ne partage pas notre analyse...

Section de l'Eure

4) Compte rendu de l'activité 2014 de la délégation

En 2014 le budget s'élevait à 30100€,

22 000€ ont été alloués à l'**Arbre de Noël**, 330 personnes étaient présentes au spectacle et 455 bons cadeaux ont été distribués.



3648 € ont été consacrés aux **actions locales**, journée de lutte contre le Sida, et une journée organisée avec la MGEFI sur le thème des accidents de la vie (45 personnes).

Concernant les séjours autofinancés, les retraités ont pu participer à un séjour d'une semaine à Embrun (12 personnes).

D'autres actions ont été menées : Repas des retraités à Vernon (54 personnes) ; entrées à Loisirlands Rouen pour 127 actifs ; Cirque AMAR Evreux 72 actifs et 24 enfants ;Sortie au zoo de Beauval 64 actifs et 24 enfants ;Bons culture pour les adolescents de 15 ans (36).

La délégation a financé du petit matériel pour les coins-repas homologués par le ministère (31 coins-repas dans le département).

Une action de solidarité a permis d'acheter une partie de l'équipement de notre collègue qui participait à l'action autour des jeux équestres mondiaux.

Enfin une partie du budget a été consacrée comme chaque année à la convention avec un avocat et un psychologue.

Quant à **la restauration collective** , notre département compte 5 restaurants financiers (70 414 repas), et 30 sites bénéficient de titres restaurant pour 198 agents en 2014.

Concernant **le logement**, des aides à l'installation, des prêts immobiliers, amélioration de l'habitat, équipement du logement, adaptation du logement au handicap, logement étudiant, aide à la propriété ont été attribués dans le département.(42 prêts ALPAF contre 53 en 2013).

On a recensé 5 demandes de logement dont 3 ont fait l'objet d'une attribution préfectorale.

En 2014, pour **les séjours** familiaux : 42 demandes, 34 ont été acceptées pour 334 participants. Pour les locations meublées , 34 demandes, 29 acceptées pour 95 participants. En fin pour les séjours de groupe 1 seule demande acceptée pour 12 participants.

En 2014 ,107 enfants sont partis en **colonies de vacances**. 10 personnes ont bénéficié de subvention pour les séjours enfants.



Section de l'Eure

5) Les Crédits d'actions locales (CAL)

Pour 2015, nous disposons de 31593€.

24 250€ sont consacrés au budget **Arbre de Noël**. Le spectacle « Le rêve de l'enfant Enzo », se déroulera **le 6 décembre 2015 au Cadran d'Évreux**. Remise de pochettes goûter, le Père Noël sera présent ainsi qu'un stand de maquillage à la sortie. Les **bons cadeaux de 40€** par enfant sont en cours de distribution via les chefs de service ou directement à l'action sociale pour les agents de la Cité.



Des places de spectacle sont encore disponibles n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Lambilliotte si vous souhaitez venir.

Comme chaque année les CAL permettent de financer une partie des **actions envers les retraités, les bons culture aux ados de 15 ans etc...**

Les CAL sont également utilisés pour financer **l'aménagement des coins-repas** du Département.

En 2015, les CAL ont permis de maintenir notre **convention avec un avocat** et une **psychologue** que vous pouvez consulter gratuitement. Le CDAS a d'ores et déjà acté la mise en place d'une **convention avec une conseillère en économie sociale et familiale pour 2016**.



Avec le budget restant à engager pour 2015, nous avons acté **l'achat de CESU d'urgence** permettant à l'assistante sociale de les délivrer pour les cas qui le nécessitent.



Enfin, 3 berceaux sont réservés à la **crèche** du Conseil général (inter administrations) la DDTM en occupe 2 et 1 vient d'être attribué au 1^{er} septembre 2015 pour l'enfant d'un agent des finances publiques.

Si vous avez besoin d'une place en crèche, n'hésitez pas à faire vos demandes auprès de la délégation.

6) Point sur la restauration



Concernant **la restauration collective**, la réflexion sur le regroupement de la gestion des restaurants dans le Département a été abandonnée et le RIA d'Évreux est enfin mis en place.

Quant aux **titres restaurants dématérialisés**, ils ne seront vraisemblablement pas déployés avant début 2016 au mieux. Un référé a été déposé par plusieurs prestataires.

7) Point sur les dossiers en cours

Les **CESU 6-12 ans** ont été généralisés et mis en place en juillet 2015 avec effet rétroactif au 1er janvier. Vous pouvez encore faire vos demandes jusqu'au 31/12.

Une **formation des membres des CDAS** sera déployée dès début 2016, le module de formation est en cours de préparation et sera présenté en Groupe de travail puis en CNAS.

8) Questions diverses

La question qui a été abordée s'adressait plus à la Direction qu'au Président du CDAS, elle concernait **le chauffage** sur les sites du Département.

Le Directeur a affirmé que la mise en marche du chauffage relevait de la **responsabilité des gestionnaires de sites** et pas de la Direction. A eux de savoir quand il faut allumer ou éteindre le chauffage...



Les représentants Solidaires Finances au CDAS.

